Compte rendu Réunion Comité Directeur Du 8 avril 2017 MAISON DES SPORTS NANTES

Présents :

Elus : B. CONAN, M. RELET, M. SAGET, G.MICHON, P. ROLLAND, , M. ALBERT, E. JOLY, R. LAMBERT, E. SEVESTRE, JC. ULYSSE, J. CHASLES, B. DAVY, C. ERMINE, N. BOURREAU.

CTS : JM SAGET

Il est demandé de mentionner que G. DESPRES est absent 3 fois à la suite.
Néanmoins, il a donné pouvoir pour l'une des réunions de CD.

Approbation du compte rendu du Comité Directeur du 10/12/2016

Décision : Nouvel envoi par mail de Michel R à l'ensemble des élus. Approbation et annotations par mail.

Retour sur l'AG FFE

Nouvelles régions : comité régional et comité interrégional jusqu'en 2020 puis après 2020 les CD actifs qui ne voudront pas intégrer un comité interdépartemental pourront rester seuls.
Pour les ligues qui fusionnent, cela donne une seule entité. La ligue initiale n'existera plus en tant que ligue mais sera transformée en comité interrégional.

La ligue PDL sera transformée en comité régional, avec de nouveaux statuts conformes à des statuts types en cours de rédaction à la FFE. Une nouvelle organisation territoriale verra probablement le jour au sein de la ligue.
En cas de réorganisation il faudra que la ligue soit conviée, et préalablement un diagnostic sera réalisé au sein de chaque comité départemental pour faire un état des lieux, et connaître ses souhaits et attentes dans la nouvelle organisation.

Décision : La ligue doit demander aux comités départementaux d'établir un diagnostic puis, au comité directeur suivant, une mutualisation des diagnostics sera faite.
La demande doit être faite maintenant pour pouvoir mutualiser à la rentrée.

Le futur Comité Régional des Pays de Loire sera initiateur de cette nouvelle organisation territoriale, selon la ligne directrice fixée par la FFE. Il serait souhaitable de pouvoir s'organiser selon la réalité de la vie de la ligue et ses particularités.

Questions à poser :
- les différentes pratiques faites dans les clubs
- le nombre de club, le nombre de licenciés
- une fiche signalétique de chaque cd
- les actions mises en place

- la participation à ces actions (globale et par club)
- les ressources, leur nature et à quelle hauteur
- les dépenses

Une fois la restitution des diagnostics, il faudra leur demander avec qui ils souhaitent mutualiser et dans quelle mesure.
Dans la Sarthe, le Comité départemental doit remplir un document pour son Conseil départemental. Cela peut être une base de départ pour le diagnostic,

Chiffres de la FFE :
- 60 000 licenciés
- 19 000 passeports compétitions donc rentable.
- 49 cadres techniques

Passeport compétition :
Le tarif reste inchangé, il sera fonction de l'année de naissance et non de la catégorie.
Application septembre 2017
Le passeport compétition sera maintenu à partir des M15 (au lieu de M14 cette saison).

Certificat médical :
La FFE souhaite une application stricte des dispositions législatives. Mais c'est l'auto questionnaire qui va déterminer le délai du certificat or le décret n'est pas encore paru, donc il vaut mieux, par principe de précaution, demander un certificat chaque année.

Décision : M.Relet va demander clairement à la FFE ce qu'il en est.
Ensuite la commission médicale de la ligue fera un courrier pour confirmer la marche à suivre dans les clubs.

Point sportif

Fête des jeunes :
Des chambres ont été réservées pour la ligue par B. Conan les cadres (capitaines d'équipes), les arbitres, les tireurs.
Cet hôtel n'a pas de restauration, elle se fera au Campanile voisin.
Mini bus de prévus pour les cadres et arbitres aux départs de Nantes et d'Angers.
Eventuellement louer 2 ou 3 véhicules 9 places pour les tireurs, les frais de transports seront proportionnels au nombre de personnes.

Décision : Si des tireurs et des cadres sont intéressés par le voyage en mini bus, qu'ils en informent la ligue. De même si des élus veulent y participer.

Pour la compétition des 2002 le vendredi : deux tireurs par arme par ligue, formule poule tableau.
Cette compétition est à la charge des clubs. Sélections par la Ligue via la Commission de Sélection.

Paquetages pour les tireurs du stage terminal :
Une paire de chaussette, pas de t-shirt de ligue mais ceux du Comité Régional qui avaient été récupérés l'année dernière, une veste bleue ciel floquée ESCRIME PAYS DE LA LOIRE dans le dos sans logo.

Stages aux Sables d'Olonnes :
1 : les 15/16/17 avril : stage arbitres (12 inscrits) + stage PSC1 (15 inscrits)
2 : du 17 au 21 avril : stage tireurs (40 tireurs et 7 cadres)

3 : du 21 au soir au 23 avril : Stage escrime et cancer du sein (18 inscrits) en cadres : JM SAGET, C. VARZARU

Commissions de sélection : le 17/04/17.
Les membres de cette commission qui sont élus de la Ligue déplorent le manque de communication tout au long de la saison avec les membres de l'ETR,

Un stage national des équipes de France de fleuret seniors est organisé aux Sables d'Olonne dans la semaine du 3 au 7 avril. Ni la Ligue ni le Comité départemental de la Vendée n'ont été informés en amont. Ce déficit de communication a été signalé à la Commission fleuret nationale en marge de l'AG de la FFE,

Point sur les compétitions :
Décision : Revoir les tarifs des coupes saisonnières lors de l'AG pour que cela soit plus cohérent - Les tarifs seraient ceux des stages et non ceux des compétitions. Ces coupes ont rencontré peu de succès cette saison. C'est l'année de leur mise en place.

Point financier

Campagne CNDS :

6 actions :

- La formation
- La création d'emploi : emploi partagé pour les clubs du NDC, de Chateaubriant, Vallet et la Ligue
- Le sport santé : formation PSC1, escrime et cancer du sein.
- Réduction des inégalités pour l'accès à la pratique (Vérifier l'intitulé…) : Publics cibles (femmes et handicap), inégalités sociales, Zones Rurales à Revitaliser (ZRR).
- L'ETR : l'accompagnement des jeunes sur les compétitions par les cadres.
- Projet territorial concerté : entre la ligue et les CD de Sartre et Mayenne afin de fidéliser le public féminin, cela se fera par l'achat par la ligue de matériel (bustiers notamment) qui seront reversés aux CD.

La communication concernant le dispositif « aide féminine » et « aide à publics défavorisé » est à revoir.

Un rappel du dispositif est à faire, et les aides seront versées encore maintenant.

Etude pour chèque formation pour PSC1 et PTC (avec aides CNDS)

Budget formation : Procédure à définir en se basant éventuellement sur ce qui existe déjà pour les dispositifs précédemment cités.

Le stage escrime et cancer du sein initialement proposé à 80 €

Décision : le tarif est réduit à 30 € pour les licenciées ligériennes (voté par le Comité Directeur) car le budget sport santé est excédentaire.

Handicap : Projet d'achat de 4 jupes isolantes, étude de demandes éventuelles d'aide

Apple : voir pour le mettre en vente **(B. Conan)**

Proposition d'une commission d'attribution des aides (Brigitte DAVY, Mathilde SAGET, Bernard CONAN + Président de Ligue et CTS)

Tous les postes de dépenses sont tenus et des dépenses sont prévues pour la fin de saison.

Pour la saison 2016-2017, la prévision de la part Ligue sur les licences était budgétisée à 50000 € et l'afflux de nouveaux licenciés (+20 % par rapport à la saison dernière) suite aux JO 2016 porte cette somme à 55000 €. Le surplus de 5000 € ne sera pas utilisé cette année sportive mais sera provisionnée pour l'achat des pistes. L'amortissement de ces dernières se termine fin 2017. Il appartiendra au Comité Directeur de statuer sur l'achat de nouvelles.

Bernard CONAN souhaiterait se libérer de son mandat de trésorier à la fin de la saison.

Notre nouvelle secrétaire Coralie ALISE appréhende avec brio son poste de secrétaire comptable et est presque totalement opérationnelle.

Cela libère le trésorier des taches administratives et financières .Cette organisation avec le bureau à la maison des sports de Nantes permet à la Ligue de posséder un outil fonctionnel et performant.

Si un nouveau trésorier se présente,sa tâche en sera grandement facilitée.

Matériel

Les pistes actuelles seront amorties fin 2018
Projet de renouveler 11 pistes (avec amortissement sur 5 ans)

Mouches lumineuses : La date limite d'achat est reportée au 1er juin 2017

Projet de rachat des kits 1ère touche pour des actions Ligue.
Revente des anciens aux clubs à moins 60 % (150 kits)
Important : Retour à la ligue des anciens kits à la ligue pour le 15 juin 2017

VENTE DES KITS 1eres TOUCHES AUX CLUBS ET COMITES DEPARTEMENTAUX

Développement de l'escrime par l'aide à l'acquisition de kits 1eres touches.

Action : La Ligue dispose de 150 kits actuellement tous utilisés par les clubs ou Comités Départementaux. L'objectif de cette action est de donner la possibilité à ces structures d'acquérir à moindre cout le matériel nécessaire à la mise en œuvre des projets, durablement en autonomie et en toute sécurité.

Période de l'action : 1 JUIN / 30 OCTOBRE 2017.

Public : Clubs affiliés FFE de la Ligue des Pays de la Loire.

Agenda : ETAPEN°1 - 15 JUIN 2017 l'ensemble des kits est retourné à la Ligue.

ETAPE N°2 - Entre le 15 et le 30 JUIN inventaire et remise en état ou destruction.

ETAPE N°3 - 30 JUIN mise en vente du matériel

ETAPE N°4 - 30 OCTOBRE fin de l'opération

Contact : Responsable du matériel René Lembert rene@escrime-pdl.org

OFFRE TARIFAIRE

Tarif neuf :

1 kit complet (masque, veste, arme) = 80€

Masque: 37€

Veste: 30€

1 arme : 16€

Tarif occasion :

1 kit complet : 30€

1 masque : 15€

1 veste : 12€

1 arme : 6€



Préparation de l'AG de la Ligue

Initialement prévu le 24 juin 2017, la date est avancée au 3 juin 2017 à Angers.

Il s'agira d'une AG Elective, AG ordinaire et peut être extraordinaire (si la FFE a transmis des statuts types pour les nouveaux Comités régionaux)

Emploi

Présentation de Coralie ALISE la nouvelle secrétaire de la Ligue.

Présentation également de l'emploi partagé de Maître d'Arme avec la Ligue comme employeur.
Il s'agit d'un temps plein qui sera effectué par **M. Thibault LEGENDRE** (aide à l'emploi de 34500 € sur 4 ans + facturation de mise à disposition aux clubs pour pérennisation de l'emploi). Décision du CNDS le 28 avril 2017.

Point formation

BPJEPS bi qualifiant APT/Escrime avec le CREPS des Pays de la Loire, pour ne plus avoir à assurer l'équilibre budgétaire des 8 stagiaires minimum.

Entrée de Benjamin POIRIER au D**E**JEPS de Reims. Certains frais de formation lui seront remboursés,

Le centre régional d'entraînement ouvre en septembre. 3 packs seront proposés (Or, Argent et Bronze), avec des conventions avec des établissements d'enseignement (Lycée La Colinière). Le budget a été calculé sur 30 semaines de 12h.

Le dossier a été déposé à la FFE.

Voir avec JM SAGET pour insérer le powerpoint de présentation dans le compte rendu.

Changement de logo

Le soumettre au Conseil Régional **(M.RELET** s'en charge)